

France-La Plaine Saint-Denis: Rolling stock
OJ S 240/2023 13/12/2023
Contract notice – utilities
Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF Voyageurs

National registration number: 519 037 584 08747

Postal address: 4 Rue André Campra - CS 20012

Town: LA PLAINE ST DENIS Cedex

NUTS code: FR France

Postal code: 93212

Country: France

Contact person: SNCF VOYAGEURS - DIRECTION DU MATERIEL - DEPARTEMENT ACHATS (Division Achats Projets Matériels neufs et Equipements de sécurité) - A l'attention de Caroline DEDIEU et Ludovic ROSELLO (merci d'adresser toute correspondance aux deux contacts : caroline.dedieu@sncf.fr, ludovic.rosello@sncf.fr)

E-mail: ludovic.rosello@sncf.fr

Telephone: +33 971997590

Internet address(es):

Main address: <http://www.sncf.com/>

Address of the buyer profile: <https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Railway services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché d'études et d'acquisition d'Automoteurs Dessertes Métropolitaines et acquisition des éléments de soutien correspondants

Reference number: Référence du dossier e@si 2023DOS1053974

II.1.2. Main CPV code

34620000 Rolling stock

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Ce marché, qui prendra la forme juridique d'un accord-cadre multi-attributaire, porte sur la fourniture d'automoteurs électriques de plusieurs longueurs jusqu'à 140m maximum exploités principalement sur les lignes du Réseau ferré national français, ainsi que l'ensemble des prestations associées, notamment le soutien logistique et la garantie des matériels roulants. Les marchés subséquents de l'accord-cadre seront attribués après remise en concurrence systématique des Titulaires de l'accord-cadre.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: Livraison des rames sur site(s) SNCF Voyageurs

II.2.4. Description of the procurement

Le marché concerne la fourniture de 150 automoteurs au maximum et les prestations associées. Ces automoteurs seront exploités principalement sur les lignes du Réseau ferré national français. Certains automoteurs pourront être commandés dans une configuration apte à circuler sur le réseau de pays limitrophes au territoire métropolitain et notamment en Suisse. Les automoteurs présenteront une configuration de base bi tension (1500V continu et 25kV alternatif) apte à circuler à la vitesse limite de 160 km/h qui pourra se décliner en trois longueurs (une version de 110m maxi présentant une capacité minimale de 400 places assises, une version longue de 140m maxi et une version courte de 83m maxi présentant toutes les deux un rapport places assises longueurs identique à celui de la version de 110m). La configuration de base sera complétée, pour les marchés subséquents, par la levée d'une ou plusieurs options issues du catalogue d'options qui sera décrit dans les documents de la consultation. Figurent notamment parmi ces options les éléments suivants :

- Configuration Tri tension (1500V continu, 15 kV 16 2/3Hz et 25 kV 50Hz alternatif) autorisée en France et en Suisse ;
- Configuration 200 km/h bi tension (1500V continu et 25kV alternatif) ;
- Configuration haute capacité offrant un diagramme maximisant l'emport de voyageurs pour une exploitation commerciale de type périurbaine ;
- Capacité de modularité des aménagements intérieurs (évolutions de diagramme et personnalisation de l'identité visuelle) ;
- Dispositif embarqué de batteries permettant de maintenir la fonction conditionnement d'air et ventilation en mode dégradé en cas de rupture d'alimentation caténaire ;
- Implantation par le constructeur de dispositifs « train communicant » opérés par SNCF Voyageurs ;
- Implantation du dispositif Automatic Train Operation (ATO) Niveau GOA2 (Grade of Automation).

L'accord cadre prévoit un volume de commande maximum de 150 automoteurs.

II.2.5.

Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 120

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options techniques définies dans les documents de la consultation notamment celles reprises au §II.2.4.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

La quantité maximale des prestations à fournir en vertu du présent accord-cadre, par l'ensemble de ses titulaires, est de 150 Automoteurs.

Pour préserver le caractère confidentiel, le document mis à disposition (Règlement Externe de Consultation) sera communiqué après signature d'un accord de confidentialité, qui sera mis à disposition à l'adresse du profil acheteur.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- Justifier de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (ou équivalent),
- L'imprimé DC1 intitulé "Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants" ou équivalent dûment complété,
- L'imprimé DC2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" ou équivalent dûment complété.

Ces documents sont à se procurer par internet à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et à faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte les dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la production s'effectue. Il doit

être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché. (Voir : <http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>)

Le cas échéant, une certification en matière de responsabilité sociale (norme SA 8000 ou tous les autres justificatifs regardés comme équivalents), attestant du respect de ces dispositions, pourra être fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

- Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques professionnels inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de la santé et de la sécurité au travail (OHSAS18001 et/ou ILO-OSH 2001 ou toute autre norme équivalente) attestant du respect de ces dispositions pourra être fournie par le candidat. Cette dernière précisera le périmètre de cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage :

- à respecter toutes les réglementations environnementales auxquelles il est soumis, notamment la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), ou toute réglementation équivalente du pays, autre que la France, dans lequel tout ou partie du contrat est éventuellement exécuté. Il doit à tout moment être en mesure d'attester du respect de ces réglementations en présentant les documents administratifs correspondants sur simple demande de SNCF Voyageurs, qui se réserve le droit de procéder ou faire procéder aux contrôles nécessaires.

- à prévenir et à maîtriser les risques environnementaux inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de l'environnement (ISO14001 et/ou règlement CE EMAS, et/ou toute autre norme équivalente) attestant du respect de ces dispositions pourra être fournie par le candidat. Cette dernière précisera le périmètre de cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat avise ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte que les dispositions considérées leurs sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché,
- une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,
- une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents,
- le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe.

Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les candidats justifient qu'ils disposent des capacités à réaliser le marché en fournissant les documents et les renseignements suivants (ainsi que pour tous les cotraitants et pour les sous-traitants auxquels il est fait appel, s'ils souhaitent se prévaloir de leurs capacités) (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit permettre l'appréciation de la capacité technique du groupement) :

- la description de l'organisation, des dispositions et des moyens humains et techniques pour la production du matériel,
- la description des moyens humains et techniques d'études, de recherche et leur capacité à travailler en langue française,
- la présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services du candidat, au cours des 3 dernières années, dans le domaine du présent avis, correspondant à des volumes comparables, en indiquant : le montant, la date et le destinataire public ou privé. L'exécution satisfaisante des livraisons et des prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat,
- l'indication du système de management de qualité mis en place (conformité aux normes ISO9000 ou équivalent) et une photocopie des certificats de qualifications possédés, ou preuves équivalentes. Cette dernière précisera le périmètre de cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat avise ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte que les dispositions considérées leurs sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Les candidats seront sélectionnés sur la base de leur capacité professionnelle, technique et financière à réaliser le marché. Ces éléments de capacité seront analysés sur la base des documents demandés aux rubriques III.1.1 à III.1.3 du présent avis.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Garanties bancaires à première demande ou garanties maison-mère exigées pour tout ou partie des avances et des termes d'acompte. Les conditions dans lesquelles les garanties maison-mère pourraient être acceptées en lieu et place de garanties bancaires à première demande seront détaillées dans le dossier de consultation.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en Euros.

Les prix sont fermes et actualisables pour les frais fixes. Ils sont révisables pour les frais variables.

Il sera possible de procéder au paiement d'avances et au paiement de termes d'acomptes. Paiement net par virement à échéance fixé à 60 jours de réception de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

Financement : SNCF Voyageurs ou ses filiales sans ou avec subvention, partielle ou totale des Autorités Organisatrices de Mobilités (AOM).

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

À la signature du marché et pour la bonne exécution de ce dernier, il est précisé que si un attributaire pressenti est un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement solidaire.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 8 years:

Son exécution nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure.

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/01/2024 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 23/02/2024

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 24 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Le présent marché est lancé par SNCF Voyageurs mais il pourra également être utilisé par SNCF, SNCF Réseau et toutes filiales directes ou indirectes de SNCF Voyageurs, toute personne morale existante ou qui viendrait à être créée dans laquelle SNCF Voyageurs possède une participation ou faisant l'objet de comptes consolidés avec SNCF Voyageurs, en ce compris celle qui reprendrait tout ou partie des activités de SNCF Voyageurs dans le cadre

de l'ouverture à la concurrence pour les services publics ferroviaires prévue par la Loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire.

La présente consultation est effectuée dans le cadre de la procédure négociée avec appel à la concurrence préalable conformément au code de la commande publique.

L'entité adjudicatrice consulte en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Toute candidature envoyée par voie électronique doit être envoyée sur la plateforme dont l'adresse est mentionnée en section I de l'avis, par un représentant du candidat dûment habilité. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant.

Les documents génériques de capacité et attestations légales génériques devront être déposés sur Provigis (plateforme de dématérialisation et de conformité). Une invitation est envoyée au fournisseur lors de sa manifestation d'intérêt sur la plateforme d'achats. En cas de non-réception de l'invitation, le fournisseur est invité à se rapprocher de l'acheteur dont les coordonnées sont précisées en section I.

Toute candidature électronique ne respectant pas le formalisme pré cité ou envoyée à une autre adresse est rejetée sans être analysée.

Pour toute difficulté d'ordre technique, le candidat peut se rapprocher du support fournisseurs de la plateforme achats (accessible à partir de l'adresse indiquée en section I). Pour toute autre question, le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprises au point I.1 du présent avis.

Après examen des documents, l'entité adjudicatrice évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés de construction, de maintenance et de transformation du matériel roulant de SNCF Voyageurs (version n°1 du 11mai 2020)) de la SNCF, disponible sur le site sncf.com : <http://www.sncf.com/fr/groupe/fournisseurs/documents>

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigés en français.

Si SNCF Voyageurs constate que des pièces ou informations dont la présentation est réclamée au titre de la candidature sont absentes ou incomplètes, SNCF Voyageurs peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai approprié et identique pour tous.

La durée du marché de 120 mois dont 24 mois en option.

SNCF Voyageurs précise que chaque candidat retenu aura à fournir dans son offre les résultats d'une évaluation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de moins de 12 mois, établie sur le périmètre des activités de son entreprise, de type EcoVadis ou équivalent.

Les autres documents du Dossier de Consultation seront remis aux candidats invités à remettre une offre, après remise de l'engagement de confidentialité.

Il est précisé que le contrat est attribué aux deux soumissionnaires qui remettront l'offre « BAFO » la « mieux-disante », offres qui auront de fait obtenu les deux meilleures notes finales, à savoir un maximum de points.

Pour préserver le caractère confidentiel, le document mis à disposition (Règlement Externe de Consultation) sera communiqué après signature d'un accord de confidentialité, qui sera mis à disposition à l'adresse du profil acheteur.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1.

Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Paris

Postal address: Parvis du Tribunal de Paris

Town: Paris

Postal code: 75859

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les procédures de recours applicables sont :

- Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ;
- Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de :
 - 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;
 - 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ;

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal judiciaire

Postal address: Parvis du Tribunal de Paris

Town: Paris

Postal code: 75859

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

VI.5. Date of dispatch of this notice

08/12/2023